

~~Paris~~
Athènes, 18 novembre 1874.

... Les trois experts viennent de terminer l'estimation de ma collection troyenne, et ils soumettent cette semaine leur estimation au tribunal. Mais le gouvernement turc vient de faire appel à la Cour de cassation contre la sentence de la Cour d'appel. Je ne puis pas vous décrire combien j'ai de tracas, de perte de temps et de frais de ces procès, dont la France aurait pu me débarrasser par un mot. Mais néanmoins, si jamais je veux faire la donation de la collection troyenne, ce ne sera qu'à votre musée du Louvre. Je vous le jure. Mais je ne crois pas que je me déciderai à la donner gratis; car ne pouvant pas m'absenter d'ici à cause des procès, j'ai perdu cet été plus de 100/m francs... et en outre les frais ici montent à quelque chose de colossal. Mais nous verrons là dessus.

Signé: Schliemann.

1850

London 11th March 1850

My dear Sir

I have the pleasure to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the proposed alterations in the regulations of the Board of Health, and in reply to inform you that the same have been forwarded to the Board for their consideration.

I am, Sir, very respectfully,
 Yours obedient servant,
 J. G. S. [Signature]